



14-17 ans

CONTACT ORGANISATEUR

Ufoval 74
3 avenue de la plaine - BP 340
74 008 Annecy
Tél: 04.50.52.30.00
ufoval@fol74.org

En savoir plus : www.fol74.org

Les indispensables :

- Fiche de renseignements médicaux, complétée et signée + médicaments et ordonnance.
- Test d'aisance aquatique

St Raphaël

Colombes'academy

Centre de vacances Les Colombes Réf. 074010001

Des vacances sur fond de musique pour les débutants ou passionnés de danse ! Les matinées sont consacrées à la danse avec des professeurs diplômés. L'après-midi est consacrée aux baignades à la mer ou dans la piscine du centre. A l'issue du séjour on fait profiter de ses talents acquis aux autres membres du centre pour faire le show le temps d'une soirée. Snoop Dogg, Beyoncé, ou Jay-Z n'ont qu'à bien se tenir ! Et pour agrémenter tout ça, on se défoule avec une séance de *scrambler* (matelas flottant tracté par un bateau), on monte sur un *jet-ski* pour une séance d'adrénaline garantie, on s'éclate avec une séance de *sea-kart* et on profite de toutes les animations et soirées que l'équipe du centre met en place pour que les vacances à St Raphaël soient les meilleures ! Autres activités : grands jeux, journées à thème, veillées...

Le Centre :

Au pied du massif de l'Esterel, entre Cannes et St Tropez, le centre des Colombes bénéficie d'une situation exceptionnelle au coeur d'un grand parc arboré. A 3 km de la plage, sur les hauteurs de la colline de Valescure, il se compose d'une magnifique villa classée de la fin du 19ème siècle, d'un bâtiment annexe et d'une piscine. Les enfants de 6/11 ans sont logés dans des chambres spacieuses et agréables, avec sanitaires à proximité. Les plus grands (12/17 ans) sont logés dans des grandes tentes entièrement équipées (lits et rangements) avec sanitaires à proximité. Les repas sont préparés sur place.



Danse : Les jeunes pratiquent quotidiennement la danse en compagnie de danseurs qualifiés dans une salle adaptée (miroir, parquet et sono).

Au programme : Echauffements, apprentissage des techniques de base comme la coordination, la gestuelle, la gestion de l'espace ou de l'équilibre, puis découverte et apprentissage de la danse avec la musique, sans oublier le travail et l'état d'esprit de groupe pour finaliser le spectacle en fin de séjour. Les animateurs mettront en place 10 séances adaptées aux besoins et au potentiel physique des jeunes. Le but de ce séjour est de permettre à chacun de prendre conscience de son corps, de l'espace et du rythme de la musique pour créer son propre mouvement. Un séjour 100 % sport tout en restant ludique ! Prévoir des vêtements adaptés à l'activité : une tenue sportive ample et des paires de chaussures adaptées (ballerines pour le modern jazz et baskets réservées à l'usage en intérieur pour le hip-hop).

Jet-ski (1 séance)* : Une séance de découverte du jet-ski est organisée avec notre prestataire «Fun Adventure» et encadrée par des moniteurs spécialisés au port des Issambres. Le site se situe aux Issambres à 17 km du centre. Les enfants s'y rendent en car. Les jeunes montent à deux par jet-ski accompagnés d'un moniteur diplômé d'Etat. Amateurs de sensations fortes les jeunes s'initient à une nouvelle activité sportive peu commune, tout en apprenant des règles de sécurité maritime.

***Test d'aisance aquatique obligatoire**

Scrambler (1 séance)* : Une séance pour les amoureux de sports nautiques et de sensations fortes ! Il s'agit d'un matelas flottant de 3 places tracté par un bateau à moteur. Cette activité est encadrée par des moniteurs diplômés d'Etat et expérimentés de la base «Slide Water Camp». Le matériel nécessaire est fourni. Durant la séance, le bateau tracte trois bouées. Le site se situe à 2 km du centre et à proximité de la plage surveillée du Veillat.

***Test d'aisance aquatique obligatoire**

Sea-kart (1 séance, uniquement pour les 14 jours)* : Cette nouvelle activité se passe au Issambres avec également notre prestataire «Fun Aventure». Idéale pour prendre de la vitesse. En exclusivité mondiale ce kart des mers est un hors bord d'un nouveau genre. Accompagné d'un moniteur spécialisé, les jeunes découvriront la baie des Issambres sous un nouvel œil.

***Test d'aisance aquatique obligatoire**

Baignade dans la piscine du centre et à la mer : Les baignades s'effectuent toujours sous la surveillance d'une personne qualifiée (surveillant de baignade, BNSSA...). Un animateur pour 8 jeunes est présent dans l'eau, dans un espace délimité par un périmètre.

Le centre dispose d'une piscine de 16 mètres sur 8 mètres avec une profondeur progressive de 70 cm à 1,60 m et une profondeur au centre d'1,90 m. Des temps de baignade sont organisés ainsi que des jeux (jeux de ballons, concours du plus beau château de sable, de la plus haute pyramide humaine,...).

A la mer, elles se font à la plage surveillée du Veillat où se trouve un poste de sécurité de Maîtres-Nageurs-Sauveteurs, MNS. La plage se situe à 2 km du centre. Les enfants s'y rendent à pied et rentrent en car (ou inversement). L'organisation des baignades se fait avec les MNS de la plage.

Activités traditionnelles de colo: Cuisine, grands jeux (Poules, Renards, Vipères ; le Mexicain ; douaniers contrebandiers etc.). Activités manuelles (préparation des décors pour le spectacle de fin de séjour, fresques, etc.). Journées à thème (Olympiade, Colo Lanta). Veillées (Boum, Fureur, match d'impro,...).

Vivre ensemble avec citoyenneté : L'apprentissage du vivre ensemble, de la vie en collectivité passe par le respect d'autrui, du matériel, des locaux. La participation aux tâches de la vie quotidienne, le partage, la solidarité sont des valeurs que nous défendons et que nous essayons de mettre en place sur la structure. L'enfant doit être acteur de ses vacances et peut choisir des activités en fonction de ses envies à condition que celles-ci soient réalisables. L'équipe d'encadrement est présente pour l'aiguiller afin de lui faire découvrir un maximum de choses sur l'environnement qui l'entoure. Nous souhaitons amener le jeune à devenir un citoyen en le responsabilisant, en ayant des débats, à donner son opinion tout en respectant celle des autres.

A noter ! Nous nous réservons le droit d'annuler une activité si toutes les conditions de sécurité nécessaires à sa pratique ne sont pas pleinement remplies : météo, santé de l'enfant...

Vie Quotidienne

1 animateur pour 8 jeunes en moyenne encadre les différentes activités. L'équipe de direction se compose d'un directeur, un adjoint par tranche d'âge, d'une assistante sanitaire et une personne diplômée chargée de l'activité piscine. Des personnes de service assurent l'entretien des locaux. Un cuisinier et son aide préparent les repas. Les animateurs, quel que soit le moment de la journée, sont toujours présents, avec un souci constant de sécurité et d'apprentissage.



L'alimentation : les repas, préparés par le cuisinier du centre, sont équilibrés, variés et pris à des heures régulières. Le partage du repas est un moment convivial, d'écoute et d'échange entre les personnes. C'est un temps éducatif durant lequel les animateurs veillent à ce que chacun goûte de tout, mange suffisamment et participe activement à la mise des tables, au débarrassage, au nettoyage des tables... Les régimes alimentaires médicaux sont respectés. Les convictions religieuses et philosophiques le sont également, si elles n'ont pas d'incidence sur l'organisation collective.

Linge : Le linge est lavé régulièrement par la lingère du centre. Malgré l'attention qu'on peut y apporter, il existe toujours, en collectivité, un risque de problème de lavage (linge déteint, abîmé). Il est préférable de choisir des vêtements pratiques, pas trop délicats, ayant déjà servi, plutôt que des vêtements neufs. Afin de réduire les risques de perte, il est indispensable de marquer les vêtements au nom de votre enfant.

Santé

Veillez remplir avec attention et sans omission la fiche de renseignements médicaux que vous recevrez avec la confirmation d'inscription en nous indiquant par exemple les allergies ou les régimes spécifiques.

Le suivi médical est assuré par un adulte qualifié qui se charge des soins médicaux légers ou de l'application des traitements en cours.

Si votre enfant est malade, il est conduit chez le médecin et vous en êtes immédiatement avertis. Si votre enfant a un traitement en cours lors de son séjour, il est impératif de joindre l'ordonnance aux médicaments que vous donnez au responsable à l'arrivée au centre.

Les éventuels frais médicaux sont avancés par le centre, les ordonnances sont ensuite adressées aux familles contre remboursement (sauf si vous nous avez fourni une attestation CMU en cours de validité). Il est essentiel de nous informer, lors de l'inscription, de tout problème particulier important concernant la santé de votre enfant.

Relations Parents/ Enfants

Courrier : Nous incitons les jeunes à vous envoyer une lettre après leur arrivée. Ils sont bien sûr libres d'écrire autant de fois qu'ils le souhaitent. N'oubliez pas de glisser dans la valise des enveloppes timbrées à votre adresse. Des lettres de votre part sont également recommandées et les bienvenues. Nous vous conseillons de privilégier le courrier pour correspondre.

Téléphone : Si vous souhaitez exceptionnellement joindre votre enfant par téléphone, faites-le entre 12h et 13h et entre 19h et 20h en vous armant de patience car les lignes sont souvent occupées. Le téléphone portable est fortement déconseillé, afin de profiter pleinement de la vie de groupe. Si toutefois l'enfant l'apporte durant le séjour, son utilisation sera réglementée par l'équipe d'encadrement.

E-mail : Vous avez aussi la possibilité d'écrire par mail à votre enfant à l'adresse suivante : enfants.colombes@hotmail.fr

Internet : Des nouvelles sont données sur le blog du séjour, et parfois même quelques photos. Pour le consulter, il suffit de vous rendre sur le site www.fol74.org/blogs-de-nos-sejours. L'identifiant et le mot de passe vous seront communiqués sur la convocation de départ.

Argent de poche

Une somme de 15 € par semaine est suffisante. Vous la remettez à un responsable au moment du départ en utilisant l'enveloppe «argent de poche» que vous recevrez avec la convocation de départ.

ATTENTION ! Si le comportement de votre enfant était de nature à nuire à sa sécurité ou à celle de ses camarades, ou encore à compromettre la qualité des vacances que nous nous efforçons de proposer à chacun d'entre eux, une décision de renvoi pourrait être prise à son encontre, frais de retour à votre charge...

Objets de valeur

La nature du séjour nous conduit à déconseiller la présence de tout objet de valeur (lecteur mp3, bijoux, téléphone mobile, CD, etc...). Toute disparition d'objets personnels devra être signalée au directeur dès constat et, en tout état de cause, avant la fin du séjour. Attention les vols, dégradations ou perte d'objets ne sont pas couverts par notre Association.

Assurance

Notre association souscrit une assurance dite « centres de vacances » pour tous les enfants et les jeunes qui sont inscrits dans les séjours qu'elle organise.

Cette assurance couvre : les frais de soins en complément des régimes légaux, le rapatriement en cas d'accident ou de maladie ne pouvant être traité sur place, certains biens si le sinistre est accidentel (par exemple vol caractérisé). Pour autant, les parents demeurent responsables des actes commis par leurs enfants au titre de l'autorité parentale, c'est pourquoi nous vous conseillons de souscrire un contrat d'assurance individuelle accident et responsabilité civile.



Transports

Au départ de la région Auvergne Rhône Alpes, les voyages auront lieu en autocar de grand tourisme (en train si l'effectif est faible). Les trajets se feront de jour sauf le voyage du 04 juillet qui se fera de nuit.

Au départ des autres régions, les voyages se feront en train jusqu'à la gare de St Raphael Valescure.

Une convocation regroupant toutes les informations vous sera transmise 10 jours avant le départ.

A remettre le jour du départ

**Bon séjour avec UFOVAL 74 / Vacances
Pour Tous !**

MEMO

- Fiche de renseignements médicaux complétée et signée
- Médicaments + ordonnance médicale (le cas échéant)
- L'enveloppe contenant l'argent de poche, sur laquelle vous aurez écrit le nom et le prénom de votre enfant ainsi que la somme contenue dans l'enveloppe.
- Test d'aisance aquatique
- La fiche trousseau.
- Tout autre document que vous jugerez utile de remettre à l'équipe de direction du séjour



Nom et Prénom de l'enfant :

Chaque pièce du trousseau doit être marquée au nom et prénom du jeune, à l'aide de bandes tissées et cousues.	<i>CONSEILLÉ</i>	<i>DANS LA VALISE</i>	<i>SUR SOI</i>	Inventaire de l'animateur	
				ARRIVEE	DEPART
VALISE ou SAC DE VOYAGE	1				
CHAPEAU, CASQUETTE ou BOB	1				
TEE –SHIRT, POLOS	8				
PULL ou SWEET dont 1Chaud	4				
COUPE VENT / IMPERMEABLE	1				
SHORT, BERMUDAS ou PANTACOURT	5				
PANTALON	3				
ROBE ou JUPE	Facultatif				
SLIPS, CULOTTES ou CALECONS	8				
PAIRES DE CHAUSSETTES	4 à 7				
PYJAMA	2				
MAILLOT DE BAIN (pas de short)	2				
SERVIETTE DE PLAGE	2				
PETIT SAC A DOS pour la plage et balade	1				
SANDALETTES pour marcher (pas de tong)	1				
NU-PIEDS	1				
BASKETS	1				
SERVIETTE DE TABLE	2				
SERVIETTE DE TOILETTE	2				
GANT DE TOILETTE	3				
TROUSSE DE TOILETTE : Gel douche ou savon avec étui, shampoing, peigne ou brosse, brosse à dent, dentifrice, crème solaire, mouchoirs en papier					
NECESSAIRE COURRIER : Bloc, enveloppes, timbres, stylo					
AUTRES					



SEJOUR :

NOM ET PRÉNOM DE L'ENFANT :

.....

Date du séjour : Du Au

A REMPLIR PAR LE MAITRE NAGEUR

Attestation de réussite au test d'aisance aquatique préalable à la pratique des activités aquatiques et nautiques (canoë-kayak et disciplines associées, descente de canyon, ski nautique, nage en eau vive, surf, glisse aérotractée nautique, voile) en Accueils Collectifs de Mineurs.

Suivant l'arrêté du 25 avril 2012 fixant les modalités d'encadrement et les conditions d'organisation et de pratiques de certaines activités physiques en ACM.

L'attestation peut être délivrée par une personne titulaire des diplômes suivants : Brevet National de Sécurité Aquatique (BNSSA), Diplôme d'Etat de maître nageur sauveteur (DE de MNS), Brevet d'Etat d'Educateur Sportif des Activités de la Natation (BEESAN), Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et de Sport des activités aquatiques et de la Natation (BPJEPS AAN), ou tout autre BEES ou BPJEPS des spécialités nautiques considérées.

Ce document atteste l'aptitude du mineur à : effectuer un saut dans l'eau, réaliser une flottaison sur le dos pendant 5 secondes, réaliser une sustentation verticale pendant 5 secondes, nager sur le ventre sur 20 mètres, franchir une ligne d'eau ou passer sous une embarcation ou un objet flottant. Le parcours peut être effectué avec une brassière de sécurité.

Je soussigné(e)

.....
.....

Titulaire du diplôme :

.....
.....

Date de délivrance du diplôme :

Certifie que l'enfant

.....
.....

Né(e) le / /

A passé avec succès les épreuves demandées.

Fait à le.....

Cachet et signature :

